



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donnée de ce qui suit :

Lors de la séance régulière du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville qui se tiendra le 11 juin prochain à 20h, à l'hôtel de ville situé au 121 rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure N^o DM 2019-002

Propriétaires : Geneviève Grondin et Kevin Bourgogne

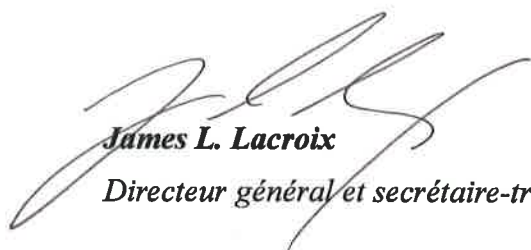
Adresse : 6, avenue Hervé, à Saint-Cyprien-de-Napierville

Zone : R-201

Nature de la demande : La présente demande vise à autoriser la construction d'une remise d'une hauteur de 4,27m alors que la réglementation limite la hauteur de celles-ci à 4m.

Lors de cette séance, le Conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 23^e jour de mai 2019.



James L. Lacroix
Directeur général et secrétaire-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télééc. : (450) 245-7824